

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Beaucaire (30)
Place Georges Clémenceau
30300 Beaucaire

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Beaucaire (30), Contact : M le Maire, Julien Sanchez, Place Georges Clémenceau, 30300 Beaucaire, FRANCE. Tél. : +33 466591006. Fax : +33 466593040. Courriel : nicolas.martorana@beaucaire.fr. Code NUTS : FRJ12.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.beaucaire.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Acquisition et livraison de véhicules pour la ville de Beaucaire (lot n°3)**II.1.2) Code CPV principal**

34114400

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Acquisition et livraison d'une navette neuve pour la ville de Beaucaire avec reprise d'un véhicule

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : un seul lot

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : Acquisition et livraison d'une navette neuve pour la ville de Beaucaire avec reprise d'un véhicule**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

34114400

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Ateliers municipaux

ZI - 285 rue Robert Schuman

30300 – BEAUCAIRE

II.2.4) Description des prestations

Acquisition et livraison d'une navette neuve pour la ville de Beaucaire avec reprise d'un véhicule**II.2.5) Critères d'attribution**

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 40%

Délai de livraison : 20%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le présent contrat est un marché conclu à prix global et forfaitaire.

La garantie est de 5 ans ou 200 000 km à la première échéance échue, pièces et main d'œuvre.

Les candidats peuvent proposer une variante en plus de l'offre de base. Les candidats pourront proposer un véhicule avec une motorisation à énergie propre.

La variante sera notée comme une offre à part entière.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion de plein droit relatifs aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du Code de la commande publique. (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC1 (dernière version) ou le DUME)

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

III.1.2) Capacité économique et financière**Liste et description succincte des critères de sélection :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC2 (dernière version) ou le DUME).

III.1.3) Capacité technique et professionnelle**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

- Le lot n°1 « Acquisition et livraison de véhicules neufs pour la police municipale de la commune de Beaucaire » a été lancé antérieurement ;

- Le lot n°2 « Acquisition et livraison de véhicules utilitaires neufs pour la ville de Beaucaire avec reprise de véhicules » sera lancé

postérieurement.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 16 décembre 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 16 décembre 2022 - 13:30

Lieu : Mairie de Beaucaire.

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Elle se fera ultérieurement à la DLRO en présence de l'acheteur. L'ouverture n'est pas publique et aucune personne extérieure ne peut y assister

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Appel d'offre ouvert.

Retrait du dossier de consultation :

Le DCE est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du dossier, afin de pouvoir être alertés par toute modification éventuelle du DCE ou toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation.

Le présent contrat est un marché conclu à prix global et forfaitaire.

La durée du marché part à compter de la date de notification et s'achève à la fin de la période de garantie.

Le délai de livraison pour la navette est proposé par le candidat dans l'acte d'engagement à l'article 5.2.

Le délai de livraison tient compte de la nature et de la quantité des prestations à réaliser. Le délai de livraison commence à courir à compter de la date indiquée dans la lettre de notification.

Précision : Le titulaire doit reprendre le véhicule listé lors de la livraison de la navette.

En cas de dépassement des délais, les pénalités fixées à l'article 13 du CCP sont applicables.

Par dérogation à l'article 13.3.2 du CCAG-FCS, une prolongation du délai de livraison peut être accordée par le pouvoir adjudicateur au titulaire lorsque celui-ci est mis dans l'impossibilité de respecter les délais contractuels du fait du pouvoir adjudicateur ou du fait des catastrophes climatiques et naturelles, de grève nationale ou d'une pandémie. Le délai, ainsi prolongé a pour l'application du marché, les mêmes effets que le délai contractuel.

Si le titulaire rencontre des difficultés significatives pour réaliser sa prestation et qui ne sont imputables ni au pouvoir adjudicateur, ni à des catastrophes climatiques et naturelles, de grève nationale ou d'une pandémie, le pouvoir adjudicateur peut accorder à ce dernier un sursis d'exécution sous réserve d'en avoir été informé à la date à laquelle ces causes sont apparues. Ce sursis de livraison se traduit par un report de délai.

Les candidats peuvent venir voir l'état du véhicule listé en reprise. Cette visite n'est pas obligatoire. Les candidats devront contacter Monsieur D.Rieffel, directeur des services techniques par mail : didier.rieffel@beaucaire.fr.

Cautionnement et garanties exigés : (Article 7 et 8 du CCP).

Forme juridique du groupement : (Article 2.2 du RC).

Renseignements complémentaires : (Article 8.1 du RC).

Information des candidats non retenus : (Article 8.3 du RC).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<https://marche-securises.fr>.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Le tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES CEDEX 9 FRANCE. E-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr. Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Le tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES CEDEX 9 FRANCE. E-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr. Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.3) Introduction des recours

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Le tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES CEDEX 9 FRANCE. E-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr. Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

14 novembre 2022